

Motion Antoine André et consorts :

Pour une meilleure accessibilité et une plus grande transparence des débats politiques morgiens au travers du site internet de la ville.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux ;

Le Conseil communal de Morges exerce une mission de service public. En effet, nous représentons les citoyennes et les citoyens et au travers de nos débats exprimons nos points de vue en tant qu'individus ou en tant que partis. Ce principe de représentation démocratique comporte également un devoir, à savoir celui d'information auprès des citoyens qui nous ont élus.

Ainsi, nous nous devons d'être les plus accessibles et transparents possibles, afin que tout un chacun, habitants ou entreprises de notre commune, puissent de manière libre et directe construire leur propre opinion sur le déroulement, les interventions et le travail de leurs élus.

Dès lors, au vu de l'évolution actuelle des médias et des canaux d'information de plus en plus diversifiés et nombreux, il est de notre responsabilité d'étendre la visibilité de nos débats et d'aller à la rencontre des principaux intéressés.

Nous proposons donc, comme le font déjà les villes de Renens, de Prilly, d'Yverdon, de Genève ainsi que le Canton de Vaud, de retransmettre nos réunions de conseils mensuels en accès direct et en différé sur le site officiel de la ville. Nous désirons de la sorte profiter des opportunités que nous offre la rénovation des foyers (prévue au plan des investissements 2012) ainsi que de la récente mise en service du nouveau site internet de la ville.

Cette facilité d'accès permettra aux intéressés qui n'ont pas la possibilité de se déplacer en personne, à ceux qui ne désirent pas ou n'ont pas le temps de suivre l'entier des conseils et à ceux qui souhaitent garder leur liberté sur le choix des sujets, d'utiliser ce nouvel outil pour apprendre, se renseigner, partager ou encore pour ouvrir le débat démocratique de manière plus transparente et plus large.

De plus, dans une société où le nombre de votants est en baisse, il s'agit de s'ouvrir au public, de toucher les jeunes et de retrouver une proximité avec cette partie de la population qui fait malheureusement trop souvent défaut à la politique. Gageons également qu'il s'agit d'un bon moyen de se moderniser et de se préparer pour l'avenir.

Nous tenons aussi à préciser que ce nouvel outil se veut être un support, un complément d'information, un vecteur de transparence, visant à renforcer la pluralité des sources, diversité essentielle pour garantir une démocratie réelle.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous demandons que la Municipalité étudie puis nous propose selon les capacités infrastructurelles et les coûts engendrés, une solution de retransmission en ligne de nos conseils, de préférence en format vidéo, à défaut audio, pour une meilleure information, plus libre et plus transparente à l'égard des citoyens morgiens.

E. Canton

A. Buser

F. Ambresin

Eva Froux

[Signature]

P. [Signature]

[Signature]

[Signature]